



AMOPA

« Servir et partager »

La Lettre

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Section de l'Allier

Le Président : Bernard LISSONDE

Les Grands Govignons

03210 SOUVIGNY

Tél : 04 70 43 64 35

Courriel : amopa03@free.fr

1^{er} Correspondant de l'AMOPA pour l'Allier

M. Pierre BOUCHERET †

1^{er} Président de la section de l'Allier

M. Gaston VIGNOT †

Présidents honoraires

M. Gabriel GIRARD †

Mme Suzanne BUISSON †

M. Maurice CHAVANELLE †

M. Jean CHARDONNET †

M. René BONNET †

Mme Jeanine IMBAUD

Président d'honneur

M. Olivier VANDARD, Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale de l'Allier

Bureau départemental

Président : M. Bernard LISSONDE

Vice-présidente Montluçon :

Mme Francine MOPTY

Vice-président Vichy :

M. Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET

Secrétaire général : M. Michel LAINÉ

Secrétaire générale adjointe : Mme Eliane CORRE

Trésorier : M. Jean-Michel SABLON

Trésorier adjoint : M. Roger MOSNIER

Membres du comité

M. Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET

Mme Eliane CORRE

M. Jean FLOQUET

Mme Jeanine IMBAUD

M. Jean-Pierre IMBAUD

M. Michel LAINÉ

Mme Dominique LAURENT

M. Bernard LISSONDE

Mme Catherine MANSAT

Mme Gisèle MÉTÉNIER

M. Roger MOSNIER

Mme Francine MOPTY

M. Jean-Baptiste RAGGI

M. Jean-Michel SABLON

Mme Claude THÉVENET-MICHELON

Vérificateurs aux comptes (AG 2018)

Mme Marie-France PAQUIER

M. Serge LACOSTE



La Lettre n° 9, Février 2019

Editorial du Président

Je viens de recevoir les vœux de Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA. Une fois de plus, il souligne l'engagement de la section de l'Allier en faveur des hautes valeurs qui nous constituent depuis 1808.

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté d'accueillir l'ensemble des Présidents des sections de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au mois d'octobre prochain. La réunion aura lieu au lycée Jean Monnet d'YZEURE.

Malgré les défections redoutées et la diminution des personnalités nommées dans l'Ordre des Palmes académiques, notre effectif reste relativement stable : 173 adhérents en 2018.

Nous poursuivons l'œuvre engagée : relations régulières avec les pouvoirs publics et les autres Ordres, participation des élèves issus des établissements scolaires de l'Allier aux concours nationaux de l'AMOPA, soutien aux Associations qui travaillent en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la formation.

Ces intentions nous obligent et nous portent au cœur même de l'intérêt général.

N'oubliez pas cher(e) ami(e) d'honorer par votre adhésion amicale et formelle, la réception de cette belle « *Lettre n°9* ».

Merci.

Bonne année à chacun et à chacune.

Au réel plaisir de vous accueillir ou de vous retrouver.

Bien sincèrement à vous.

Bernard LISSONDE,
Président de l'AMOPA-03

Assemblée générale de section à VICHY le 31 mars 2018

Les adhérents de la section AMOPA-03 se sont réunis pour la 53^{ème} Assemblée générale le 31 mars 2018 à 9 h 30 à l'Hôtel Aletti Palace à VICHY.

A noter la présence d'une soixantaine de participants.

1 - Allocution de bienvenue :

Bernard LISSONDE, Président de la section ouvre la séance à 10 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il excuse celles et ceux, retenus par d'autres obligations. Il s'agit de :

• **Personnalités :**

Madame la Préfète de l'Allier, Madame la Sous-Préfète de VICHY, Messieurs les maires de MONTLUÇON, MOULINS et VICHY, Monsieur le Recteur de l'académie de CLERMONT-FERRAND, Monsieur le Directeur départemental des services de l'Education nationale de l'Allier.

• **Adhérents :**

Mesdames Christine BESSETTE, Catherine BONNET-FERREIRA, Catherine BOULERY, Elisabeth BOUSSAC, Fabienne DEJASMIN-BARTHÉLÉMY, Danielle DUBOST, Danielle DURIF, Andrée GODIGNON, Marie-Louise GRISIER, Luana LA ROCCA, Maryse LOUSSERT, Laurence MAREMBERT, Danielle MATHET, Laurence MESSONNIER, Marylène MIEU-DONNET, Sylvie PAQUET, Christine PIETRIGA, Andrée ROUFFET-PINON.

Messieurs Joseph BLÉTHON, Jean-Philippe CALDEYROUX, Thierry CHAMPAGNAT, Claude DEL PUPPO, Olivier DEROUIN, Philippe FOLTIER, Patrick LONARDO, Thierry LOREAU, Gilles MARTIN, Serge MEUNIER, Philippe MURAT, Bernard NICOLAS, Gilles PEYRONNET, Pierre RENOUX, Jean SURLEAU, Bernard TRAPES, Gerald ZÉNOU.

Le président rappelle que le compte rendu de l'Assemblée générale qui a eu lieu en 2017 à MONTLUÇON est publié dans « *La Lettre n°8* ». Celui-ci appelle t-il des commentaires? Aucune remarque n'étant formulée par l'assistance, porté aux voix, il est validé à l'unanimité.

2 - Rapport d'activités 2017 :

Michel LAINÉ, le secrétaire, rend compte de l'activité de la section pour l'année écoulée. Une large partie est déclinée dans « *La Lettre n°8* » : 7 réunions du comité départemental, une sortie culturelle, présence à la remise des prix « *Défense et Illustration de la langue française* » à la Sorbonne, aux réunions régionales et nationales organisées par l'AMOPA, participation au congrès international à BORDEAUX.

En outre, l'AMOPA-03 est systématiquement présente aux manifestations officielles : cérémonies des vœux, Assemblées générales des autres Ordres, événements en lien avec l'histoire, vernissages d'expositions, participation à des concerts ou conférences. Elle accompagne également des actions conduites avec d'autres associations telles « *Exposciences* » ou « *Les Olympiades des sciences et technologies* » à MONTLUÇON.

Au final, le Président et les membres du comité ont réalisé 87 activités dans l'année et le temps consacré par les administrateurs au fonctionnement de la section représente l'équivalent d'un emploi temps plein.

Ce rapport ne faisant l'objet d'aucune remarque de l'Assemblée, il est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport et compte-rendu financier :

Dominique LAURENT, trésorière, présente les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui se soldent par un compte de résultat excédentaire, les produits de fonctionnement s'élevant à 5 809,06 € et les frais de fonctionnement à 3 802,91 €. A l'issue de l'exercice, la situation nette de trésorerie est de 10 288,45 € grâce au fonds de roulement qui augmente de 1 406,15 €. Les avoirs de la Section sont donc consolidés. Toutefois, parmi les dépenses, la trésorière fait remarquer que l'édition et l'envoi de « *La Lettre* » coûte 750 €.

Les deux vérificateurs aux comptes, Marie-France PAQUIER et Jean-Michel SABLON, au vu des pièces comptables examinées, certifient la sincérité et la régularité des comptes présentés par la trésorière et proposent leur validation. Ainsi l'Assemblée générale, après avoir eu connaissance du rapport financier et celui des vérificateurs aux comptes, lui donne quitus pour sa gestion de l'exercice 2017 à l'unanimité. Elle reçoit les félicitations du Président, suivies d'une salve d'applaudissements.

4 - Rapport moral et d'orientation :

Le Président nomme les 17 adhérents décédés en 2017 et rend un hommage particulier à Pierre-Marc TÉTY et Marcel SURBLED ayant exercé les fonctions d'administrateur ; une minute de recueillement est observée par l'assistance.

Le rapport est inséré dans « *La Lettre n°8* », adressée à chaque adhérent avant l'Assemblée générale. Aussi il n'est pas repris dans son intégralité mais complété par deux informations, reçues après son édition, relatives à la participation au concours « *Défense et Illustration de la langue française* ». En effet, sur les 41 élèves issus de 5 établissements qui ont participé - un niveau de participation record pour notre Département - 2 élèves ont été distingués : Simon CHATELAIN, élève de terminale au lycée Madame de Staël de MONTLUÇON (1^{er} Prix de la Jeune Poésie) et Mathieu SOGNY élève de seconde dans la Cité scolaire Albert Londres à CUSSET (Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle : 2^{ème} ex aequo) qui présenta une partie de son texte à l'auditoire et fut chaleureusement applaudi. Félicitations à ces jeunes et aux enseignants des différents établissements scolaires qui se sont impliqués et ont supervisé les travaux.

Aucune remarque n'étant formulée par l'assistance, le rapport moral et d'orientation est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Une courte interruption de séance permet au Président d'accueillir les invités, notamment un adjoint au maire de VICHY représentant Monsieur AGUILERA, et les présidents des autres Ordres nationaux ou ministériels.

5 - Election d'administrateurs au Comité départemental :

Bernard LISSONDE rend un hommage appuyé à Jean FLOQUET, Jean-Pierre IMBAUD, Dominique LAURENT et Jean-Baptiste RAGGI qui ont effectué un travail remarquable comme administrateurs pendant leurs mandats de 8 années chacun.

Suite à l'appel à candidature lancé auprès de l'ensemble des adhérents avant cette Assemblée générale, 6 d'entre eux se sont portés candidats. Il s'agit de :

- Mme Eliane CORRE, Chevalier ,
- Mme Catherine MANSAT, Chevalier,
- M. Roger MOSNIER, Officier,
- M. Jean-Michel SABLON, Chevalier,
- Mme Claude THÉVENET-MICHELON, Chevalier,
- M. Michel LAINÉ, Officier, renouvelable après un premier mandat de 4 ans.

Ils sont élus à l'unanimité.

La répartition des fonctions aura lieu lors de la prochaine réunion de Comité.

6 - Dons aux associations :

Le Président a reçu des demandes de subventions de différentes associations. Il s'agit de : France Intec Groupe Bourbonnais, l'Ecole à l'Hôpital de MONTLUÇON, l'association départementale des Meilleurs Ouvriers de France qui organise chaque année le concours des Meilleurs Apprentis de France. Les demandes ont été étudiées lors d'une réunion du comité. Vu l'état de nos finances, les montants susceptibles d'être alloués pourraient s'élever à 300 € pour chaque association. Reste à l'Assemblée générale de statuer.

Aucune objection n'étant formulée, soumis au vote, cette généreuse proposition est acceptée à l'unanimité.

Après avoir remercié les membres présents, le Président annonce la clôture de l'Assemblée et laisse la parole à Madame Monique BLANQUET-LÉGER dont l'intervention « *Avant... Pendant... Après...* », titre de son livre, retrace la vie et l'œuvre de son grand-père, le Docteur Pierre Victor LÉGER, maire de VICHY de 1929 à 1950.

Voici en quelques lignes la présentation du travail de cette brillante conférencière, femme de Lettres et d'Histoire, juriste convaincue, n'ayant rien perdu de sa fidélité au respect fondamental du contradictoire.



Elle nous présente aujourd'hui son illustre grand-père, né à VICHY en 1882, fils d'instituteur, devenu pharmacien, s'engageant dès 1919 au conseil municipal de sa ville natale. Il en deviendra le maire et le conseiller général, confronté, en qualité de premier Magistrat, aux pages difficiles et sombres de notre Histoire sous l'Occupation.

Grâce aux archives familiales, elle réussit à dresser le portrait d'un homme de bien, humaniste convaincu, éclairé des valeurs républicaines du Parti radical-socialiste, résistant au cœur même de l'Etat Français. Le peuple reconnaissant le portera à nouveau, après la guerre, à la tête de la mairie de VICHY jusqu'en 1950, date de son décès. Le général de Gaulle adressera à sa veuve un vibrant témoignage de reconnaissance.

Nous connaissons les discours de MIRABEAU ou de MALRAUX à l'Assemblée. Ici, ce matin, le regard affectueux, juste et parfait, tendre, porté sur cet aïeul vénéré a su inspirer, à bien des titres, la meilleure considération de l'Assemblée.

Merci et avec nos hommages déférents à cette destinée d'exception.

Le livre, préfacé par Bernard LISSONDE, est disponible chez l'auteur (Tél. 06 11 62 51 84).

Madame Monique BLANQUET-LÉGER

Dernier acte de cette matinée bien remplie - avant le vin d'honneur offert par la municipalité de VICHY puis le repas à l'Hôtel Aletti - la remise de distinctions à 5 récipiendaires. Il s'agit de :

- Nathalie MOUNAL (Officier),
- Paul CHECCHIN (Chevalier),
- Henri DURAN (Officier),
- Jean-Luc PERROT (Officier),
- Emmanuel VIGNAUD (Chevalier).

Sur la photo, de gauche à droite :

Henri DURAN, Emanuel VIGNAUD, Jean-François CAPDEBOSQ-BERNADET, Nathalie MOUNAL, Jean-Luc PERROT, Mathieu SOGNY, Paul CHECCHIN, et Bernard LISSONDE



Le repas terminé, une délégation du Comité a déposé malgré la pluie, une gerbe sur la tombe de Gaston VIGNOT inhumé au cimetière de VICHY, en hommage et reconnaissance au 1^{er} Président de la section AMOPA de l'Allier créée en 1965.

AU FIL DE L'ANNEE 2018

Audiences

avec les personnalités récemment nommées dans l'Allier, le vendredi 12 janvier 2018

La délégation de l'AMOPA-03 composée de Bernard LISSONDE, Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, Jean FLOQUET, Jeanine IMBAUD et Michel LAINÉ a rencontré les personnalités du Département.



A l'Inspection académique de l'Allier en présence de M. Olivier VANDARD (4^{ème} en partant de la gauche)



En Préfecture avec M. Michael MATHAUX (3^{ème} à partir de la gauche)

Les audiences ont eu lieu vendredi 12 janvier 2018 à 10 heures à l'Inspection académique avec Olivier VANDARD, nouveau Directeur académique des services de l'Education nationale de l'Allier arrivé en septembre 2017, puis à 11 heures, en Préfecture, avec Michael MATHAUX, nouveau Directeur de cabinet de Madame la Préfète, Marie-Françoise LECAILLON, depuis juillet 2017.

Ces deux rencontres avaient pour objet de présenter les rôles et fonctions de la Section AMOPA-03 dans le Département.

Ont été abordés les thèmes suivants : présentation des membres présents, origine des Palmes académiques dans l'Allier, nombre d'adhérents, exposé des activités, en particulier les réunions de travail, la sortie culturelle, nos relations avec les autres Ordres mais aussi avec les institutions publiques et le milieu associatif ou éducatif via les dons.

Nous avons également salué notre précieuse et réciproque collaboration avec les pouvoirs publics (Etat ou Ministère) et souligné notre nouvel engagement dans le cadre de la réserve citoyenne de l'Education nationale.

Que ce soit sur la présentation de la Section départementale ou sur les échanges qui ont suivi, nos interlocuteurs se sont montrés attentifs, intéressés et se sont engagés à poursuivre dans le même climat de cordiale considération, les relations nouées par leurs prédécesseurs avec le Président Bernard LISSONDE.

Assemblée générale des MOF à MONTMARAULT le 19 mars 2018

Le Président, Bernard LISSONDE était présent à l'Assemblée générale des Meilleurs Ouvriers de France de l'Allier, association qui bénéficie d'une dotation financière de la Section départementale de l'AMOPA. Au centre, assis, le Président Michel HENRY.



Remise des diplômes en Préfecture

Les nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques, issus des promotions du 14 juillet 2017 et du 1er janvier 2018 se sont retrouvés dans la salle vitrée de la Préfecture de l'Allier le 28 février 2018 pour recevoir leur diplôme.

Organisée par Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de l'Allier et en présence de Monsieur Benoît DELAUNAY, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, de Monsieur Olivier VANDARD, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Allier, de Madame Annie DERRIAZ, précédente Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale, affectée au Rectorat de Clermont-Ferrand, de Monsieur Bernard LISSONDE, Président de la Section départementale de l'AMOPA et des membres du bureau, cette cérémonie accueillait 50 personnes. Outre les récipiendaires, l'assistance était composée de leurs parrains, des responsables des établissements scolaires où ils exercent, et de membres de leur famille.



De gauche à droite : Bernard LISSONDE, Benoît DELAUNAY, et Marie-Françoise LECAILLON.



Une vue de l'assistance.

Après les discours d'usage des organisateurs, 37 récipiendaires ont reçu leur diplôme des mains de Monsieur le Recteur. Puis ce fut l'heure des félicitations des Autorités préfectorales et académiques, moment immortalisé par une photo souvenir adressée par l'Inspection académique à chaque diplômé.



Remise de la cravate de commandeur à Philippe DUCLOUX par Annie DERRIAZ.

CÉRÉMONIE ■ Trente-sept Bourbonnais ont reçu une distinction de l'ordre des Palmes académiques

Le personnel de l'Éducation nationale honoré

37 personnes employées ou retraitées de l'Éducation nationale ont reçu une distinction de l'ordre des Palmes académiques.

Une seule personne a été élevée au grade le plus important, celui de commandeur, Philippe Ducloux, inspecteur à la retraite depuis deux mois. Il a commencé sa carrière dans la Nièvre comme instituteur, avant de devenir maître instructeur puis inspecteur dans l'Allier en 2007. « Le moment le plus dur à affronter durant ma carrière fut le meurtre d'un enfant dans la Nièvre en 2006. J'oublie les autres mauvais souvenirs pour garder en mémoire les réussites d'élèves, celles des enseignants, les difficultés qu'on a su résoudre... »

Philippe Ducloux reste actif au sein de l'Éducation nationale puisqu'il mène en ce moment une mission sur les innovations dans les écoles primaires de l'Allier, dont il rendra les conclusions en mai.



RÉCIPIENDAIRE. Le principal du collège de Tronget, Pierre Breuil, a été promu chevaliers des Palmes académiques, en présence du nouveau recteur de l'Académie de Clermont-ferrand, Benoît Delaunay, et de la préfète de l'Allier, Marie-Françoise Lecaillon. PHOTO SEVERINE TREMOUXEL

Les récipiendaires

Officiers des palmes académiques : Marie-Hélène Barnabé (principale du collège de Belenaves), Isabelle Hellal (CPE au lycée de Cusset), Gérard Laloz (principal du collège de Nérès-les-Bains), Jean-Michel Moreau (professeur au lycée d'Yzeure), Nathalie Mounal (principale du collège de Doyet), Jean-Luc Perrot (ESPE Saint-Etienne), Stéphanie Tinayre (directrice académique adjointe au numérique).

Chevaliers des palmes académiques : Olivier Arroyo (professeur au lycée de Montluçon), Stéphane Bayle (professeur au collège de Saint-Yorre), Pierre Bourdin (professeur au lycée de Moulins), Pierre Breuil (principal du collège de Tronget), Martine Breyssse (conseillère d'orientation à Vichy), Ghislaine Chazeau (directrice de l'école Méchin à

Vichy) ; Paul Checchin (professeur à l'ITT de Montluçon), Xavier Cordebois (directeur de l'école Léonard-de-Vinci Moulins), Laurence Debasseux (professeur au collège de Cusset), Claudette Dupoux (secrétaire de direction au lycée de Montluçon), Sylviane Favier (chef de cuisine au collège Jules-Ferry de Vichy), Martine Fayolle (médecin de l'Éducation nationale), Maryse Garret (conseillère en formation continue - Montluçon), Christine Gipoulou et Renée Goninet (personnel), Thierry Gorse (agent de maintenance au collège de Nérès-les-Bains), Catherine Heels (assistance sociale de l'Éducation nationale), Yann Hurdiel (professeur au lycée de Cusset), Marie-Carmen Lacueva (professeur au lycée de Montluçon), Brigitte Lagrange (lutte contre le décrochage scolaire), François Larbot (directeur adjoint de Segpa au collège de Varennes-sur-Allier),

José Lassalle (lycée d'Yzeure), Alain Martinie (professeur des écoles en CLIS Handicap mental, en retraite), Isabelle Maupas (directrice de l'école privée d'Yzeure), Anne Merle (professeur au lycée de Cusset), Evelyne Mioulane (Université de Clermont), Gaëlle Muller (professeur au collège de Cusset), Bertrand Rimbault (professeur au lycée de Montluçon), Pierre Roulet (lycée de Cusset), Eric Stefanini-Feinaud (professeur au collège de Marciat), Franck Pizon (enseignant-chercheur), Marie-Pascale Sureau (directrice de l'école Jean-Jaurès de Gannat), Jean Thiriet (CPE au collège de Belenaves).

Les Palmes académiques récompensent autant les qualités du cœur que celle de l'esprit, a résumé le président de l'association des membres des palmes académiques (AMOPA), Bernard Lissonde, en paraphrasant Georges Pompidou. ■

Allier

La Montagne 06 mars 2018



Un exemple de photo souvenir.

Article de presse du journal « La Montagne ».

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur préparé par la Préfecture, au cours duquel les uns et les autres ont partagé un instant privilégié.

Des travaux exceptionnels récompensés

Cette année, 41 élèves issus de 5 établissements scolaires ont participé au concours national « *Défense et Illustration de la langue française* » organisé par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Parmi ceux-ci, au palmarès national, deux jeunes bourbonnais ont inscrit leurs noms :

- **Simon CHATELAIN**, élève de terminale au lycée Madame de Staël de MONTLUÇON (03100), déjà lauréat lors de la précédente édition de ce concours, remporte à nouveau cette année le premier prix dans la catégorie « *Jeune Poésie* ».
- **Mathieu SOGNY**, élève de seconde au lycée Albert Londres de CUSSET (03300) se classe second dans la catégorie « *Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle* ».

Simon CHATELAIN à la Sorbonne le 31 mai 2018.



Simon CHATELAIN (au centre) entouré des autres lauréates et des membres du jury.

Son poème :

John Cage

*Les deux bras transpercés de profonds cathéters,
Une volonté molle, un espoir en poussière,
Des draps aseptisés, linceul de cimetière,
Une odeur de formol mélangée à l'éther.*

*Entièrement plongé dans un malheur fractal
Nulle léthargie ne l'est à l'état légal.
Un cœur d'opale contre un scalpel en métal,
Je mets ma raison sous anesthésie locale.*

*Pour les inquiets de la maladie, simuler
Un sourire, avec du mal à dissimuler
Que d'une, mord l'attente d'une mort latente
Et de deux combien je hais les fleurs déférentes.*

*Entre deux folies
Quand l'alité râle,
C'est qu'il meurt d'ennui
Au sens littéral.*

*Un spectre à combattre, sortir de son manège,
Une salle blanchâtre aux allures de piège
Où les lampes de plâtre et les cloisons de neige
Entonnent un quatre trente trois de John Cage.*

Mathieu SOGNY félicité, a reçu son prix des mains du Président de la Section Bernard LISSONDE au lycée Albert Londres de CUSSET le 23 juin 2018 en présence d'Olivier VANDARD, Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale de l'Allier, Hervé HAMONIC, Proviseur du lycée, des enseignants ayant suivi le travail de Mathieu, et des membres du bureau de l'AMOPA-03 : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET et Michel LAINÉ.

Le début et la fin de cette belle « Nouvelle », portant titre : « Una Scelta ».

« Après avoir fini d'exécuter quelques gammes et arpèges, il rangea sa dame de bois, aux courbes galbées, dans son lit fermé par de simples fils. Une fois son costume bleu et son jabot blanc enfilés, Antonio quitta les quartiers populaires de Sanità, emprunta quelques ruelles et se retrouva, comme chaque vendredi, à la place Dante. Là-bas, les marchands haranguant la foule, s'installaient et déballaient leurs marchandises ; fruits et légumes, bijoux, tapis et toutes sortes de babioles. Les petits bourgeois d'autres provinces s'y donnaient rendez-vous, discutaient et assistaient à ce spectacle quotidien. Il y avait aussi les joueurs de mandoline, qui dédiaient leurs sérénades aux passantes et les enfants des bas-fonds aux maillots trop justes courant dans la foule. C'était l'aube ».

.....et se terminant par :

« Allongé sur le lit, le regard vide, le corps inanimé, une plume à la main, il venait de signer l'accord final de sa vie et de sa partition. Antonio Caiazzo, le fils du célèbre peintre napolitain, laissait derrière lui un héritage intime et original : un des plus beaux opéras italiens, créé de son vivant : Una Scelta ».

Allier → Actualité

PALMES ACADÉMIQUES ■ Le prix Amopa de la nouvelle à Mathieu Sogny

Un lycéen cussétois distingué

Le second prix de la nouvelle réaliste (seconde nouvelle ex-aequo nationale) décerné par l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (Amopa) a été remis à Mathieu Sogny, élève de seconde à Cusset.



PRIX DE LA NOUVELLE AMOPA. Mathieu félicité par Bernard Lissonde (à droite) et Olivier Vandard.

5 prix dans l'Allier
En effet, les prix remis par l'Amopa encouragent le travail des élèves dans les domaines de la littérature tant en France que dans 27 pays où le français est enseigné. En 2018, 130 prix ont été attribués, dont 5 pour des établissements d'enseignement de l'Allier.

Olivier Vandard, inspecteur d'Académie, qui participait à cette cérémonie, a souligné « la qualité de la nouvelle de Mathieu » qui avait précédemment été lue par Anne Delannoy, professeur de français. Pierre Loizeau, professeur de l'autre classe concernée, assistait aussi à la remise du prix.

Depuis le mois de septembre, encadrés par leurs professeurs, les élèves de

deux secondes générales du lycée Albert-Londres et une classe de seconde technologique du lycée Valéry-Larbaud, avaient participé au défi d'écriture lancé par ce concours de nouvelles. Le recueil de nouvelles de l'auteur Blandine Le Callet « Dix rêves de pierre », à partir d'épithètes authentiques, était à l'origine de cette aventure partagée. Le thème de ces nouvelles, comme celles de Blandine Le Callet, était de trouver une épithète et d'imaginer à partir

de ces mots la vie qui a pu être construite derrière. C'est l'écrire à rebours.

Blandine Le Callet avait décerné un prix aux six meilleures nouvelles, dont celle de Mathieu titré « una scelta » (un choix). Un choix cornélien pour le jeune héros florentin de la nouvelle, entre peinture et musique, à l'âge où la découverte de l'amour vient encore compliquer les choses !

Deux ouvrages ainsi qu'un diplôme signé du ministère de la Culture lui ont été décernés à cette occasion. Cette écriture de nouvelles a été en partie financée par la Région Auvergne Rhône Alpes. ■

Ordre des Palmes académiques
L'ordre des Palmes académiques est la plus ancienne des distinctions décernées uniquement à titre civil. Cette décoration a été créée en 1808 par Napoléon 1^{er} pour honorer les membres éminents de l'Université. Cette distinction honore certains membres de la communauté éducative, enseignants ou non ayant rendu des services éminents à l'Éducation nationale, et aussi des personnes contribuant, activement, à l'expansion de la culture française dans le monde.

Les élèves du collège Alain-Fournier de VALLON-en-SULLY créent leur propre hôtel à insectes

Dès 2010, l'Association France Intec Groupe Bourbonnais (FIGB) de l'Union Confédérale des Ingénieurs et Techniciens France Intec (UCIT-FI) a innové dans le Bassin de formation de l'Education nationale de MONTLUÇON.

Pour cela, elle a lancé, en 2010, les 1^{ères} Olympiades des ateliers scientifiques et techniques des collèges, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, et en 2014, les Olympiades des sciences et des technologies des classes de seconde et première des lycées. Celles-ci sont placées sous la haute autorité du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Ainsi en 2018, se sont déroulées les 9^{èmes} Olympiades des collèges et les 5^{èmes} des lycées.

Les objectifs sont multiples :

- Faire découvrir les projets scientifiques, technologiques, professionnels des collégiens et des lycéens.
- Conduire un projet pluridisciplinaire, de l'idée, de la réflexion, à la réalisation et à la critique.
- Donner la possibilité aux collégiens, aux lycéens, à leurs professeurs de se rencontrer, de dialoguer, d'échanger.
- Permettre aux jeunes le jour des Olympiades, dans un amphithéâtre où ils sont tous rassemblés, de s'exprimer en présentant leurs projets devant un auditoire et un jury composé d'enseignants et d'industriels.
- Susciter, conforter les vocations de ces jeunes pour les carrières scientifiques, technologiques, professionnelles où de belles perspectives professionnelles existent.
- Développer par le sens de l'innovation, de la créativité, de la responsabilité leur esprit critique.
- Faire naître leur volonté de travailler en équipe.
- En conséquence, amplifier la démarche scientifique et, par la même, faire reconnaître et accroître la culture technique avec ses valeurs, ses modes de réflexion et d'expression.

Cette culture technique s'exprime dans les enseignements généraux, scientifiques, technologiques et professionnels. Nulles barrières n'existent entre eux, ils sont tous complémentaires. D'ailleurs, les diverses présentations des projets lors de ces Olympiades ont démontré la parfaite synthèse de tous ces enseignements. En outre, les réalisations, à quelque niveau que ce soit, sont toujours la synthèse des opérations de la pensée et de la main, de l'idée à la réalisation finale. - Jean FLOQUET -

La section de l'Allier de l'AMOPA, qui soutient financièrement les projets de France Intec Groupe Bourbonnais, avait décidé cette année de récompenser la classe la plus méritante en offrant un trophée, conçu et réalisé par la section verrerie du lycée Jean Monnet d'YZEURE.

Dans le cadre de l'activité « **club sciences** » du collège Alain Fournier de VALLON-en-SULLY, des élèves volontaires ont réalisé, par groupe, trois hôtels à insectes.

Chaque lundi avec l'aide de leur professeur de physique-chimie, Monsieur Gwenaël SOLLIER et de l'agent de maintenance et d'entretien, Madame Marie ALFAIAO, ils ont construit leur propre hôtel à l'aide de matériaux divers et recyclés (chaises cassées, grillage...).



Les élèves du club sciences, aux côtés de l'une de leur construction.

Ensuite, ils ont recherché les matériaux pour garnir leur construction qui permettra d'accueillir différentes espèces d'insectes. Une fois terminés, les hôtels ont été installés derrière le collège.

Quelques élèves du club sciences ont organisé un vote qui se déroula au CDI du collège : les collégiens qui l'ont souhaité ont voté pour leur hôtel favori.

Voilà comment le plus bel hôtel à insectes a été désigné.



L'hôtel de Lucie, Manon et Juliette.



L'hôtel de Betty, Flavie et Chloé.



L'hôtel de Bérangère, Julie, Léonore et Flora.

Afin de clôturer le projet, une présentation a été faite lors des Olympiades des collèges au lycée Paul Constans le jeudi 26 avril 2018 qui réunissait 6 classes de 5 collèges. Suite à leur brillante prestation orale, les élèves du collège Alain Fournier ont remporté le 1^{er} prix dans la catégorie 6^{ème} - 5^{ème} et reçus le prix décerné par l'AMOPA-03.

Michel LAINÉ remet le trophée AMOPA-03 aux élèves du collège de VALLON-en-SULLY.

A noter que dans la catégorie Lycée, 9 projets étaient présentés le 4 mai 2018 à l'IIUT d'Allier à MONTLUÇON. Le prix de la section AMOPA-03 a été attribué à une classe de 1^{ère} Baccalauréat Professionnel du lycée Geneviève Vincent de COMMEN-TRY pour son travail sur la fabrication à froid du savon.



Comité du 8 février 2018 à TRONGET

Participants : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, Jean FLOQUET, Jean-Pierre IMBAUD, Michel LAINÉ, Dominique LAURENT, Bernard LISSONDE, Jean-Baptiste RAGGI.

Excusées : Jeanine IMBAUD, Gisèle MÉTÉNIER, Francine MOPTY.

Lors du Congrès International de l'AMOPA qui s'est tenu à BORDEAUX en juin 2017, le Président Michel BERTHET avait mis l'accent sur l'unité des moyens de communication dans les sections. Parmi ceux-ci, avaient été présentés le drapeau de l'AMOPA, le kakémono national pouvant être adapté à chaque section.

Dans ce cadre, le Président de la section de l'Allier présente le kakémono de notre Section, acquis à partir de ses fonds personnels. Un bel outil de communication pour faire connaître ou reconnaître l'AMOPA lors des différentes manifestations : remise des diplômes en Préfecture, Assemblée générale, sorties culturelles, conférences.

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2017 :

Il est adopté à l'unanimité.

2 - Nommés et promus au 1er janvier 2018 :

Le décret du 9 janvier 2018 nous apprend que 9 personnes, toutes issues de l'Education nationale (5 hommes et 4 femmes), ont été retenues et sont réparties ainsi :

- 1 Commandeur,
- 2 Officiers,
- 6 Chevaliers.

Le Président est déçu de constater qu'aucune de ses propositions n'ait été retenue, alors que la promotion de janvier est habituellement réservée aux personnalités hors Education nationale.

3 - Candidatures de la Section pour la prochaine promotion :

Ce seront les mêmes qu'en janvier 2018.

4 - Cérémonie de remise des diplômes en Préfecture :

Elle est confirmée pour le 28 février 2018 à 17 heures et non à 17 h 30. Elle aura lieu dans la cour vitrée et sera présidée par Madame Marie-Françoise LECAILLON, nouvelle Préfète en présence de Monsieur Benoît DELAUNAY, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, Olivier VANDARD, Inspecteur d'académie et Bernard LISSONDE, Président de l'AMOPA-03 accompagné des membres du Comité. Le vin d'honneur sera offert par la préfecture, 41 récipiendaires sont attendus plus leurs invités et les élu(e)s. Au total, une centaine de personnes.

5 - Candidats aux élections dans le cadre du renouvellement des quatre membres du Comité :

Un appel à candidature sera adressé avec « *La Lettre n°8* ».

6 - Prix AMOPA-03 :

Afin de valoriser les travaux des jeunes qui concourent dans la catégorie « *Collèges* » d'une part et dans celle des « *Lycées* » d'autre part, la Section départementale participera aux évaluations et remettra pour chaque catégorie un prix « *AMOPA-03 - Olympiades* » sous la forme d'un trophée qui restera dans l'établissement où se trouve la classe méritante. Le Président Bernard LISSONDE prendra contact avec la section verrerie du lycée Jean Monnet d'YZEURE pour la réalisation de cette récompense.

A noter que les Olympiades des « *Collèges* » auront lieu le 26 avril 2018 au lycée Paul Constans à MONTLUÇON et que celles des « *Lycées* » se dérouleront le 4 mai 2018 à l'IUT d'Allier à MONTLUÇON.

L'AMOPA-03 sera représentée par Michel LAINÉ pour les collèges et Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET pour les lycées.

7 - Publication de « *La Lettre n°8* » :

Michel LAINÉ remet un exemplaire à chaque membre présent pour une ultime relecture avant impression.

8 - Informations diverses :

- Concours AMOPA national : « *Défense et Illustration de la langue française* » :

Le Président commence à recevoir les copies des jeunes. Celles du collège Louis Pergaud de DOMPIERRE/BESBRE sont arrivées et nous sommes dans l'attente des copies des établissements de CUSSET et de MONTLUÇON.

Afin de récompenser les travaux présentés, l'AMOPA-03 pourrait remettre, aux participants lycéens, le petit livre sur « *Les Palmes* » et pour les collégiens un diplôme et un livre. Les membres du Comité sont invités à construire un modèle de diplôme. *Idée à revoir lors de la prochaine réunion.*

- Dons à des associations :

La situation financière de la Section étant bonne, lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2018 un don de 300 € sera proposé à chacune des Associations qui ont fait une demande : France Intec Groupe Bourbonnais, Concours MAF des MOF, Ecole à l'Hôpital de MONTLUÇON.

- Assemblée générale à VICHY :

Il a été décidé d'inviter la Sous-Préfète et les Proviseurs des établissements scolaires du bassin de formation concerné.

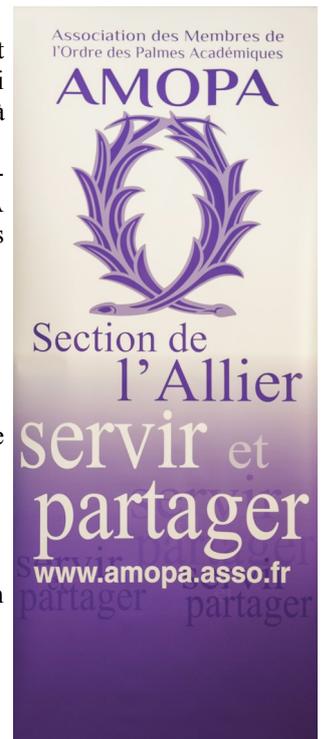
- Assemblée générale de l'AMOPA du Puy-de-Dôme le 31 janvier 2018 :

Suite à l'invitation reçue, Michel LAINÉ s'y est rendu à la place du Président retenu par d'autres obligations.

- Assemblée générale de l'AMOPA nationale le 5 mai 2018 à COMPIÈGNE :

Le Président donne pouvoir à Michel LAINÉ pour représenter la Section.

La prochaine réunion est fixée le vendredi 27 avril 2018 à 9 h 30 à TRONGET.



Comité du vendredi 27 avril 2018 à TRONGET

Participants : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, Eliane CORRE, Jean FLOQUET, Jean-Pierre IMBAUD, Michel LAINÉ, Bernard LISSONDE, Gisèle MÉTÉNIER, Roger MOSNIER, Jean-Baptiste RAGGI, Jean-Michel SABLON, Claude THÉVENET-MICHELON.

Excusées : Jeanine IMBAUD, Catherine MANSAT, Francine MOPTY.

Absente : Dominique LAURENT.

En ouverture de la présente réunion, le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2018 à VICHY ainsi qu'aux anciens en fin de mandat, devenus dès lors personnalités qualifiées. Puis tour à tour, chacun se présente.

1 - Election des membres du bureau :

Le nouveau comité comprend :

- Présidente honoraire : Jeanine IMBAUD, en sa qualité d'ancienne Présidente.
- Président : Bernard LISSONDE.
- Vice-présidents : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET (VICHY) et Francine MOPTY (MONTLUÇON).
- Secrétaire général : Michel LAINÉ.
- Secrétaire générale adjointe : Eliane CORRE.
- Trésorier : Jean-Michel SABLON.
- Trésorier adjoint : Roger MOSNIER.
- Membres : Catherine MANSAT, Gisèle MÉTÉNIER, Claude THÉVENET-MICHELON.
- Personnalités qualifiées : Jean FLOQUET, Jean-Pierre IMBAUD, Dominique LAURENT, Jean-Baptiste RAGGI.

2 - Procès verbal de la réunion de Comité du 8 février et bilan de la cérémonie de remise des diplômes en préfecture le 28 février 2018 :

- Le procès-verbal de la réunion du 8 février 2018 est approuvé. Toutefois, afin d'éviter toute confusion concernant la situation du « *Blog* », Gisèle MÉTÉNIER, absente lors de la dernière réunion du Comité, affirme que l'outil est à jour.
- Autre remarque : ce sont toujours les mêmes associations qui bénéficient de dons depuis plusieurs années. Le Président rappelle que la Section départementale soutient celles qui lui envoient une demande justifiée. Il ne semble pas judicieux que ce soit la Section qui sollicite les associations mais ce sont ces dernières qui doivent formuler leurs demandes.

A ce sujet, Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET propose que la Section puisse venir en aide à un jeune élève brillant qui souhaite poursuivre ses études dans une section « *Web développeur ou Web designer* ». Or ce type de formation existe à VILLEURBANNE dans une école non reconnue par l'Etat ou peut avoir lieu à distance mais le coût important (environ 3 000 €) ne peut être entièrement supporté par ses parents. Ce jeune a fait une demande d'aide auprès du Proviseur de l'établissement où il effectue actuellement ses études.

Après débat entre les membres du Comité, si l'initiative de cet élève est jugée intéressante, pourquoi ne rechercherait-il pas une formation en alternance qui devrait diminuer les frais de scolarité ? Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET est chargé de faire cette proposition au Chef d'établissement concerné, par délégation du Président Bernard LISSONDE.

- Cérémonie de remise des diplômes en Préfecture : celle-ci a réuni pratiquement tous les nommés et promus dans l'Ordre issus des promotions de juillet 2017 et janvier 2018 autour de Madame la Préfète, de Monsieur le Recteur de l'Académie de CLERMONT-FERRAND, de Monsieur le Directeur départemental des services de l'Education nationale de l'Allier et du Président de la Section AMOPA. En complément des discours officiels, la remise des diplômes s'est déroulée dans un climat très convivial, suivie d'un vin d'honneur offert par la Préfecture.

3 - Compte rendu de l'Assemblée générale du 31 mars 2018 à VICHY :

Elle s'est déroulée sous l'autorité de Bernard LISSONDE et des membres du bureau de l'AMOPA. Monsieur le Recteur et Monsieur le Directeur académique, les maires de VICHY, MONTLUÇON et MOULINS étaient excusés comme Madame la Sous-Préfète de VICHY : 60 personnes étaient présentes et 50 ont participé au repas.

La conférence de Madame Monique BLANQUER-LÉGER, très intéressante, a séduit le public. Cinq nommés ou promus dans l'Ordre ont reçu leurs insignes (voir photos et article de presse). Le vin d'honneur a été offert par la municipalité de VICHY.

Concernant l'organisation d'une telle manifestation, on devra s'interroger à l'avenir, d'une part sur le choix de la date : en effet de nombreux adhérents n'ont pu être présents en raison du week-end de Pâques et d'autre part il faudrait prévoir un maître des cérémonies pour l'accueil des personnalités invitées.

4 - Participation aux concours 2017-2018 et présentation des nouveaux lauréats de l'Allier : prix « *Jeune Poésie* » et prix « *Jeune Nouvelle* » :

- Cette année, 5 établissements du département se sont mobilisés. Il s'agit du lycée Madame de Staël de MONTLUÇON, du lycée Albert Londres et du lycée Valéry Larbaud de CUSSET, du collège Louis Pergaud de DOMPIERRE/BESBRE et l'école publique élémentaire de MURAT.
- Les deux jeunes lauréats se nomment Simon CHATELAIN et Mathieu SOGNY. La remise des prix aura lieu le 31 mai 2018 en Sorbonne.
- Conformément à la décision prise lors du comité du 8 février dernier, des ouvrages sur l'histoire des Palmes académiques ont été remises aux classes participantes et aux lauréats.

5 - Les nouveaux trophées AMOPA-03 :

Créés par la section verrerie du lycée Jean Monet à YZEURE, ils sont destinés à récompenser une classe ayant participé aux Olympiades des ateliers scientifiques et techniques des collèges et des lycées, organisées par France Intec Groupe Bourbonnais à qui

l'AMOPA-03 octroie chaque année un don. Ces cérémonies auront lieu respectivement à MONTLUÇON les 26 avril 2018 et 4 mai 2018. Les prix récompenseront pour chaque catégorie la classe ayant présenté le thème le plus original et dont la présentation orale par l'ensemble des élèves aura été jugée la mieux construite, la mieux maîtrisée et la plus intéressante. Les trophées en verre et sur pied sont de très belle facture.

6 - Propositions pour la sortie culturelle d'automne :

Différentes propositions de sorties émanent des membres présents et sont centrées autour des lieux suivants :

- le circuit de NEVERS MAGNY-COURS dans la Nièvre,
- le Centre d'Aide par le Travail de SAINT-HILAIRE,
- le musée de tapisseries d'AUBUSSON,
- la maison MANTIN à MOULINS,
- le Château de PEUFEILHOUX à VALLON-en-SULLY.

Le choix se porte sur le CAT de SAINT-HILAIRE. Le Président se chargera des contacts.

7 - Les nouvelles exigences pour les nominations et promotions dans l'Ordre pour l'Allier :

Le président informe les membres du Comité que la prochaine promotion serait réduite.

Malgré ces informations préfectorales, Bernard LISSONDE adressera ses propositions, avant le 1^{er} juin 2018, choisies parmi celles non retenues en janvier 2018.

8 - Participation à l'Assemblée générale de l'AMOPA, les 5 et 6 mai 2018 à COMPIÈGNE :

Le Président a donné pouvoir à Michel LAINÉ pour le remplacer. Ce dernier donne lecture de l'ordre du jour de cette réunion nationale et présente les résolutions qui seront soumises aux votes des adhérents.

9 - Informations :

- une conférence de Monsieur RIBEYRE sur les « *Caves de Clermont-Ferrand* » organisée par l'AMOPA du Puy-de-Dôme aura lieu le 3 mai à 18 heures au lycée hôtelier de CHAMALIERES (Puy-de-Dôme).
- la prochaine réunion aura lieu à TRONGET le vendredi 22 juin 2018 à midi, suivie de la réunion de travail afin de permettre aux administrateurs, toujours en activité professionnelle de pouvoir se libérer plus facilement.

La séance est levée à 12 h 30.

Comité du 22 juin 2018 à TRONGET

Participants : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, Éliane CORRE, Jean FLOQUET, Jeanine IMBAUD, Jean-Pierre IMBAUD, Michel LAINÉ, Bernard LISSONDE, Catherine MANSAT, Francine MOPTY, Roger MOSNIER, Jean-Baptiste RAGGI, Jean-Michel SABLON, Claude THÉVENET-MICHELON.

Excusée : Gisèle MÉTÉNIER.

Absente : Dominique LAURENT.

En ouverture de la présente réunion, le Président Bernard LISSONDE souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

1 - Approbation des comptes rendus précédents, audiences et réunions :

Approbation à l'unanimité des comptes rendus relatant :

- les audiences chez le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale et ensuite chez le Directeur de cabinet de Madame la Préfète le 12 janvier 2018.
- la remise des diplômes en Préfecture le 28 février 2018.
- l'Assemblée générale de l'AMOPA-03 à VICHY le 31 mars 2018.
- la réunion du Comité le 27 avril 2018.

2 - Etat des finances par le Trésorier Jean-Michel SABLON :

Pour le moment, le nouveau trésorier ne peut pas jouer son rôle pleinement. L'attente de sa procuration et la demande de nouveaux chéquiers sont en cours.

Il serait souhaitable que le Président puisse avoir procuration pour éviter le vide qui existe actuellement.

3 - Etat du « Blog » :

Le « *Blog* » suivi par Madame MÉTÉNIER est à jour.

4 - Assemblée générale de COMPIÈGNE suivie par Michel LAINÉ les 5 et 6 mai 2018 :

200 personnes étaient présentes : des présidents, des secrétaires, des trésoriers et des individuels.

Outre les points classiques d'une assemblée générale, deux exclusions, celles du Président et du Trésorier de la section du Var, ont été confirmées par vote des adhérents.

Le rapport moral présenté par Monsieur Michel BERTHET a été voté à l'unanimité.

Dans celui-ci, le Président a notamment rappelé la devise de l'AMOPA : « *Servir et Partager* » un principe à respecter, l'attitude des adhérents devant rester humbles dans l'Association et dans leurs démarches et encourager la fluidité des pouvoirs.

Il met l'accent sur les actions conduites en direction de la jeunesse et la participation accrue des établissements scolaires.

Le rapport financier constate un solde négatif national de 57 328 € qui concerne la structure nationale comprenant toutes les Sections. Il est à noter qu'il y a 1 000 adhérents de moins cette année. Quelques sections ont des comptes erronés. Bien que le système comptable s'appuie sur un nouveau logiciel, de nouvelles règles sont en attente d'élaboration pour un meilleur suivi financier.

Le rapport d'activités présenté rappelle l'intérêt des concours à caractère national notamment ceux organisés autour de la défense de la langue française et à un degré moindre celui d'histoire-géographie. Le palmarès est consultable sur le site AMOPA.

A noter que Monsieur DARCOS suit un nouveau projet de concours axé sur la pratique orale de la langue française en Collège.

L'AMOPA peut venir en aide aux sections pour organiser des activités spécifiques dès lors que leurs fonds de réserve ne sont pas suffisants pour assurer leur réalisation.

Le budget 2018 présenté, peut être considéré comme un budget de « *crise* ». Il se base sur 16 000 cotisants. Des réparations doivent être effectuées sur l'immeuble de l'AMOPA et sont estimées à 60 000 €. De ce fait une augmentation du montant de chaque type de cotisation de 2 € est envisagée. A noter que l'AMOPA rémunère l'équivalent de 5 emplois équivalent temps plein et qu'il n'est pas possible de diminuer cet effectif compte tenu de la charge de travail.

Par ailleurs, l'AMOPA effectuera en juin 2018 une relance auprès des adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation.

Les résolutions proposées au vote des adhérents ont été approuvées.

Un membre du Comité fait remarquer, en complément du travail réalisé par le secrétariat de l'AMOPA, qu'en 2016 une relance par téléphone et messagerie avait été faite par notre Section. Elle sera reconduite cette année par Jean-Michel SABLON et Roger MOSNIER respectivement Trésorier et Trésorier adjoint.

5 - Remise des trophées AMOPA-03 pour les Olympiades les 26 avril 2018 et 4 mai 2018 par Jean FLOQUET :

Michel LAINÉ a remis les récompenses aux collégiens et Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET aux lycéens.

Les trophées ont été réalisés et offerts par la section verrerie du lycée Jean Monnet d'YZEURE.

Les familles et les jeunes sont très satisfaits de ce type de manifestation.

6 - Congrès des Sapeurs-Pompiers de l'Allier, dimanche 10 juin 2018, à BOURBON L'ARCHAMBAULT :

En l'absence du Président, empêché, l'AMOPA était représenté par Jean-Michel SABLON.

7 - Remise du prix AMOPA « Défense et Illustration de la langue française » mercredi 13 juin à 17 h, à Mathieu SOGNY, élève de seconde au lycée Albert Londres de CUSSET en présence des parents de l'élève, du DASEN, du Proviseur, des Professeurs chargés du suivi du travail du jeune et d'une délégation de l'AMOPA-03 conduite par le Président qui a remis les cadeaux.

Un article élogieux est paru dans « *la Montagne* » et dans « *la Semaine de l'Allier* ».

8 - Remise des diplômes et des médailles aux MOF/MAF le 19 juin 2018 en présence de Michel LAINÉ :

Ces prix départementaux et régionaux récompensent les Meilleurs Ouvriers de France et les Meilleurs Apprentis de France.

Etaient présents, outre les Officiels, les Présidents des MAF et MOF, le Directeur de la Banque Populaire de MONTLUÇON, le Maire de MONTLUÇON, le Maire de NÉRIS-LES-BAINS, d'anciens MAF et MOF, des Chefs d'établissements, les jeunes et leurs parents.

Au cours de cette cérémonie, 45 jeunes ont été récompensés au niveau départemental et régional en : boulangerie, verrerie, cuisine froide, chaudronnerie, serrurerie, plomberie, carrosserie.

Le jury national réuni à LA ROCHELLE a décidé d'octroyer la médaille d'or nationale à 5 jeunes bourbonnais ; Pauline CARNEIRO du lycée Jean Monnet d'YZEURE (décorateur sur verre), Gaël JOULLIN du lycée Jean Monnet d'YZEURE (décorateur sur verre), Yoann PICAUD du lycée Albert Einstein de MONTLUÇON (installateur sanitaire et thermique), Laëtitia THOLOT d'IFI-03 à AVERMES (cuisine froide) et Tom VOISIN d'IFI-03 à AVERMES (réparateur en carrosserie). Celle-ci leur sera remise à la Sorbonne le 27 février 2019.



Yoann PICAUD auprès de son travail : Médaille d'or départementale, régionale et nationale.

9 - Réception en Préfecture pour le départ du Colonel Fabrice TAUPIN, le vendredi 29 juin 2018 à 17 h 30 :

Bernard LISSONDE présentera ses respects très cordiaux au Commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Allier, nommé au Ministère à PARIS.



Alexis CORDONNIER, décorateur sur verre, diplôme en mains, vient de recevoir sa médaille par Michel LAINÉ. Dès la fin de ses études, il a été recruté par la cristallerie de Baccarat.

10 - La date du jeudi 11 octobre 2018 a été retenue pour la sortie culturelle au Centre d'Aide par le Travail (CAT) de SAINT- HILAIRE :

Les participants ont rendez-vous à 10 heures au CAT.

Le programme prévisionnel s'articulerait autour des points suivants : accueil par Madame la Directrice, présentation du CAT : vie, effectifs, utilité, visite du centre, remise de décorations, vin d'honneur, repas pris sur place.

11 - Le nouvel annuaire des adhérents pour 2019 : réflexions sur la meilleure méthodologie de travail :

Les numéros de téléphone et les adresses de messagerie pourraient être ajoutés aux données existantes.

12 - Prochaine réunion du comité : vendredi 21 septembre 2018 à 14 h à TRONGET, repas à midi à l'Hôtel du Commerce.

La séance est levée à 17 h.

Comité du 21 septembre 2018 à TRONGET

Participants : Éliane CORRE, Jean FLOQUET, Jeanine IMBAUD, Jean-Pierre IMBAUD, Michel LAINÉ, Bernard LISSONDE, Gisèle MÉTÉNIER, Francine MOPTY, Roger MOSNIER, Jean-Baptiste RAGGI, Jean-Michel SABLON, Claude THÉVENET-MICHELON.

Excusés : Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, Catherine MANSAT, Dominique LAURENT.

En ouverture de la présente réunion, le Président Bernard LISSONDE souhaite la bienvenue aux membres du Comité et donne des nouvelles de Jean-François CAPDEBOSCQ-BERNADET, hospitalisé. Les participants lui souhaitent un prompt rétablissement et espèrent qu'il revienne rapidement participer à nos travaux.

1 - Approbation du compte rendu du 22 Juin 2018 :

Il est adopté à l'unanimité.

2 - Liste des nommé(e)s et promu(e)s du 14 juillet 2018 :

20 promus dans l'Ordre des Palmes académiques, mais pas de Commandeur.

Francine MOPTY, membre du bureau est félicitée pour sa promotion au grade d'Officier.

Un décret réforme l'attribution des Palmes académiques en cohérence avec celui des autres Ordres nationaux signé par le Président de la République qui consiste à réduire les effectifs de récipiendaires et à promouvoir un strict respect des critères d'attribution. Les possibilités de nominations et promotions annuelles dans l'Ordre des Palmes académiques sont abaissées de 45 % au total.

Suite au courrier du Président de la République Emmanuel MACRON, demandant une restriction des propositions, le Président signale que l'année prochaine seules 4 personnes seront nommées dans l'Allier, et qu'il n'y aura pas de Commandeur.

C'est la première fois depuis la libération qu'un tel événement se produit.

Notre Président, Bernard LISSONDE a adressé un courrier de protestation au ministère. L'AMOPA Nationale a réagi également avec véhémence. Si cet état perdure, dans 10 ans l'AMOPA disparaît.

3 - Propositions pour la prochaine promotion académique du 14 juillet 2019 :

Elles sont à faire remonter avant fin novembre au Président Bernard LISSONDE.

4 - Etat du « Blog » par Gisèle MÉTÉNIER :

Le « Blog » est à jour. On peut intervenir sur celui-ci. Il serait donc souhaitable que les adhérents participent à sa vie en donnant des idées, en apportant des commentaires.

Un participant précise que cet outil sera un vecteur important de communication pour les années à venir et qu'il est souhaitable de quitter la diffusion papier, sauf pour les anciens.

L'idée d'ouvrir une page facebook a été abordée. On peut ouvrir une page sans qu'elle soit nominative. Les échanges seraient peut-être plus importants.

5 - Etat des finances par le Trésorier Jean-Michel SABLON :

Le commissaire aux comptes de l'AMOPA demande que le livret A soit supprimé, les Sections n'étant pas autorisées à détenir un tel placement.

Pour vérifier les comptes de notre Section, un deuxième vérificateur doit être trouvé. Sur proposition du Président, Serge LACOSTE, Officier de sapeur-pompier de l'Allier, Président de l'Union départementale de ce corps, Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, a bien voulu accepter cette mission. Il est nommé vérificateur aux comptes de notre Section à compter de ce jour.

Au 20 septembre nous décomptons 152 adhérents et un sympathisant.

En 2019 la cotisation augmentera de 2 € suite à la décision votée lors de l'Assemblée générale de COMPIÈGNE.

Le Président envoie une lettre de félicitation à chaque nouveau promu. Seulement trois adhésions depuis la dernière promotion.

Roger MOSNIER relancera les adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2018.

6 - Les remerciements des présidents des associations pour les dons reçus :

Les sommes de 300 € votées lors de l'Assemblée générale ont été versées aux associations concernées. Les Présidents ont adressé leurs remerciements à la Section.

Une discussion a été lancée au sujet d'**Exposciences** qui aura lieu les 24 et 25 mai 2019. Un trophée ou une médaille AMOPA pourrait être remis aux participants. Une autre solution serait que l'AMOPA-03 ait un stand qui mettrait en valeur ses objectifs.

Un autre administrateur suggère de présenter un module de sensibilisation de codage à la sécurité routière, sous l'égide de notre Association. Il faudrait former une équipe de jeunes pour présenter ce module. A approfondir lors d'une prochaine réunion.

7 - Organisation des concours AMOPA sur les 3 secteurs pour 2019 :

Défense et Illustration de la langue française ; Expression écrite de la langue française ; Prix de la Jeune Poésie ; Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle.

Les copies doivent arriver chez le Président avant le 8 février 2019. Parmi celles-ci, les 5 meilleures seront transmises au secrétariat national pour le 22 mars 2019.

Les membres du bureau contacteront les personnels des établissements qu'ils connaissent afin de les informer que ces concours existent et devront les inciter à participer.

8 - Préparation de la sortie culturelle d'automne au CAT de SAINT-HILAIRE, le jeudi 11 octobre prochain :

9 h 45 : Accueil devant l'établissement.

10 h : Visite des Ateliers par la Directrice Corinne GUIOT et Julie GUILLEMIN.

12 h : Remise de décorations puis vin d'honneur offert par l'établissement.
13 h : Déjeuner sur place.
15 h 30 - 16 h : Intervention du Président sur la vie et les projets de l'AMOPA-Allier.

9 - Prochain congrès départemental de l'AMOPA-03 à MOULINS. Conférencier(e)s ?

Il pourrait avoir lieu à l'Hôtel de Paris en mars 2019.

Deux conférences sont suggérées par le Président : l'une sur MARIE MADELEINE par Eliane SIMON et l'autre sur Joseph VOISIN, né à YZEURE (1882-1969), écrivain de la terre, soldat, journaliste primé par l'Académie Française, par Pierre BORDES.

10 - Le nouvel annuaire des adhérents AMOPA-03 pour 2019 :

Le Secrétaire propose de faire un additif de quelques pages qui intégrerait la composition du nouveau bureau départemental, les changements de grade, les membres décédés et les nouveaux adhérents.

Pour insérer les coordonnées téléphoniques et les adresses de messagerie, une autorisation doit être demandée à chaque membre.

11 - Informations diverses :

- Le Président a assisté à ÉBREUIL le 13 septembre 2018 avec d'autres membres du Bureau aux obsèques de Monsieur Gérard DEBEURÉ, qui fut secrétaire de notre Section de 2004 à 2008.
- La fête des Etudiants aura lieu à MONTLUÇON du 15 au 21 octobre 2018 et CAP SUD le 21 novembre 2018.

Demands de subventions :

Monsieur BÉRARDI, Professeur au lycée Albert Londres de CUSSET, souhaite accompagner des classes de 1^{ère} à VERDUN en mars 2019 et recherche des financements pour réaliser son projet. Sa demande est prise en compte et une somme de 150 euros pourra lui être allouée dès réception de son plan financier. En contrepartie, les élèves devront faire un compte rendu de leur voyage lors de l'Assemblée générale en 2019. En outre, une diffusion dans la presse locale pourrait être envisagée.

Une deuxième demande émane de Madame Corinne ROCHETTE, enseignant chercheur et de Madame Martine EMO Provisseuse, du lycée Valéry Larbaud de CUSSET, pour un projet de recherches concernant « **le manager public, une nouvelle figure des administrations publiques, une analyse de la perception de chef d'établissement** », aboutissant à l'élaboration de recueils. Cette requête mérite d'être approfondie avant une prise de décision.

Prochaine réunion à TRONGET le vendredi 23 novembre à 12 h.

Comité du 23 novembre 2018 à TRONGET

Participants : Eliane CORRE, Jean FLOQUET, Jeanine IMBAUD, Jean-Pierre IMBAUD, Michel LAINÉ, Bernard LISSONDE, Gisèle MÉTÉNIER, Roger MOSNIER, Jean-Baptiste RAGGI, Jean-Michel SABLON.

Excusés : Jean-François CAPDEBOSQ-BERNARDET, Francine MOPTY, Claude THÉVENET-MICHELON.

Absentes : Dominique LAURENT, Catherine MANSAT.

En ouverture de la présente réunion, le Président Bernard LISSONDE souhaite la bienvenue aux membres du Comité et donne des nouvelles de Jean-François CAPDEBOSQ-BERNARDET, dont l'état de santé s'améliore lentement.

1 - Approbation du compte rendu du 21 septembre 2018 :

Monsieur Roger MOSNIER souhaite préciser que dans le cadre de sa proposition de sensibilisation de codage à la sécurité routière, il peut réserver le matériel.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2 - Les propositions de candidatures pour la promotion du 14 juillet 2019 (dernier délai) :

Le Président Bernard LISSONDE rappelle que dans l'Allier seront nommées 4 personnes, 3 Chevaliers et un Officier. Son courrier de protestation est resté sans réponse.

Un membre de l'Assemblée demande sur quels critères sont retenus les dossiers. Le Président nous informe que ce sont les personnes qui rendent des services importants au titre de l'une des activités de l'Education nationale et celles qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel.

Il faut être âgé de plus de 35 ans et justifier de 15 ans de service au moins au titre d'une des activités relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Université, de la Jeunesse ou des Sports et des Loisirs.

La nationalité française n'est pas nécessairement requise.

Vu le nombre d'attributions, 4 personnes seront proposées.

Une question est soulevée : une personne s'impliquant depuis 30 ans dans une médiathèque rurale peut-elle être proposée ? Bernard LISSONDE répond qu'il vaut mieux l'orienter vers une distinction « *Arts et Lettres* ».

3 - Compte-rendu des représentations de l'AMOPA-03 à DOMPIERRE, CLERMONT et MOULINS :

- Le mardi 16 octobre 2018, Monsieur Cyril BONNET, Principal du collège Louis Pergaud de DOMPIERRE/BESBRE avait invité l'AMOPA à participer à une commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Cette commémoration fut agrémentée d'une conférence, avec projections, assurée par Monsieur Pierre BORDES, membre de la Société bourbonnaise des études locales, accompagné de la chorale « *Les Bleuets* » d'YZEURE. Cette chorale exécuta, avec brio, de

nombreuses chansons d'époque dont les textes d'origine avaient été transformés en chants patriotiques. L'AMOPA était représentée par Jean-Michel SABLON ; il lui fut réservé un accueil des plus chaleureux.



L'assistance attentive aux explications du conférencier.



Le groupe de chants « Les Bleuets d'YZEURE » et Pierre BORDES à droite.

- Le 18 octobre à 18 heures, au lycée de CHAMALIERES, Roger MOSNIER a représenté l'AMOPA-03, suite à l'invitation du Président de la section AMOPA du Puy-de-Dôme, à la conférence donnée par Jean Pierre COUTURIER, géologue, sur le thème : « **La géologie de la région de CLERMONT-FERRAND** ».

Voici la synthèse de la conférence présentée au Comité par Roger MOSNIER :

« Après avoir rappelé l'existence d'un plissement hercynien, dont l'érosion complète a laissé un socle métamorphique et granitique, le conférencier a expliqué que la formation de la Limagne est une conséquence du plissement alpin (toujours actif). Ce plissement est lié à la tectonique des plaques. Il est dû au plongement d'une plaque sous une autre, le plissement se faisant à la rencontre des 2 plaques. Le poids de la partie plongeante étire la plaque à la surface et provoque un amincissement appelé rift. Le plissement alpin a ainsi "fabriqué" 3 rifts : la Limagne où coule l'Allier, ROANNE-MONTBRISON où coule la Loire, et La Bresse où coule la Saône et le Rhône.

Le plongement provoque également un reflux du manteau visqueux et chaud. A la manière d'une montgolfière, ce reflux fait remonter le Massif central. Conjuguée à l'érosion des rivières, cette remontée a "déblayé" la faille de Limagne. Au maximum du dénivelé horizontal, dans la région de RIOM, la distance sur laquelle la faille a joué est de 3 kilomètres.

La conférence s'est conclue sur la formation du maar de CLERMONT-FERRAND datant de 160 000 ans et d'un diamètre d'environ 1 kilomètre ».

Au final, une conférence très intéressante et très enrichissante.



M. Jean-Pierre COUTURIER.

- Bernard LISSONDE a assisté à MOULINS le 16 novembre, au lycée Jean Monnet à la remise des diplômes du CAP, BEP, BAC, et BTS des métiers d'art. Cette manifestation a été relayée par la presse.

4 - La sortie culturelle à l'E.S.A.T de SAINT-HILAIRE :

Alors que tous les adhérents de la section départementale étaient invités, 50 se sont excusés et 30 étaient présents.

Bernard LISSONDE, après avoir rendu hommage au président fondateur de ce foyer, le Docteur LACROIX, rappelle que ces Etablissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

La visite des Amopaliens a fait plaisir à la Directrice, aux différents personnels et travailleurs handicapés présents dans les 10 ateliers visités.

Lors de cette journée, Francine MOPTY a reçu ses insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques par le Président.

5 - Etat du « Blog » par Gisèle MÉTÉNIER :

Le « Blog » est à jour. Toutefois, il est difficile de se connecter car le mot de passe n'est plus reconnu. Faut-il conserver cet outil de communication ou envisager la création d'un site internet propre à notre section ? Roger MOSNIER se propose d'étudier cette faisabilité.

A la question d'un membre du Comité qui s'étonne d'avoir obtenu des codes provenant du Siège national, Michel LAINÉ précise que cela fait suite à la mise à jour de la liste des administrateurs de la Section communiquée au secrétariat national. Désormais, les administrateurs : présidents, secrétaires, trésoriers et référent informatique ont reçu un mot de passe, envoyé par Alain CÉLÉRIER, Trésorier national, pour accéder aux données de notre Section.

6 - Etat des finances par le Trésorier Jean-Michel SABLON :

Le livret A a été supprimé, conformément à la note du 12 juillet 2018 adressée par le commissaire aux comptes à Michel BERTHET, Président de l'AMOPA .

Les soldes des comptes sont les suivants : 5 613,86 € à la Caisse d'Epargne et 4 038,09 € à la Banque Postale. En caisse, nous disposons de 9 651,95 €. Le déficit est très léger : 86,10 €. Toutefois ce ne sera qu'en 2019, lorsque le reliquat lié au nombre effectif d'adhérents à jour de leur cotisation sera versé, que nous pourrons dresser le bilan financier définitif de l'année 2018.

Roger MOSNIER a relancé les adhérents non à jour de leur cotisation jusqu'à la lettre « F » soit 25 contacts établis. Ceux-ci ont fait valoir des raisons diverses : déménagement, état de santé... Notre ami, suggère que les contacts téléphoniques soient le moyen de maintenir les liens.

Michel LAINÉ, précise que la déperdition de nos adhérents âgés de plus de 80 ans est moindre. Globalement ce sont les plus fidèles à notre Section. Les statistiques sur la répartition des adhérents à jour de cotisation au 8 octobre 2018 selon leur âge, conduisent aux conclusions suivantes :

- 42 membres sont âgés de plus de 80 ans dont 11 ont plus de 90 ans,
- 94 sont dans la tranche de 61 à 80 ans,
- 24 ont 60 ans ou moins.

La moyenne d'âge constatée se situe à 71 ans et demi.

Jean-Pierre IMBAUD souhaite ne pas séparer les plus jeunes des aînés et pense qu'il faudrait les réunir. A cet effet, l'idée d'un repas en commun, d'une réunion entre les différentes générations sur chaque secteur MONTLUÇON, MOULINS et VICHY est suggérée.

7 - Les remerciements des présidents des associations pour les dons reçus :

Un chèque de 300 € a été remis aux associations concernées. Leurs Présidents ont remercié l'AMOPA-03.

Une discussion a été relancée au sujet d'**Exposciences** qui aura lieu les 24 et 25 mai 2019. Un trophée ?

8 - Préparation de la « Lettre n°9 » par Michel LAINÉ :

La lettre sera similaire à celle des années précédentes. Elle comprendra notamment les rubriques suivantes :

- l'Assemblée générale de VICHY,
- la remise des diplômes en préfecture,
- une rubrique : « *Au fil de l'année 2018* » consacrée aux audiences, Assemblée générale des Meilleurs Ouvriers de France à MONTMARAULT, Olympiades des sciences et technologies, remises de prix, participation à des conférences.
- la sortie culturelle à l'E.S.A.T. de SAINT-HILAIRE : présentation du Centre,
- la vie de la Section : réunions, rapport moral, projets.

La Lettre sera présentée lors de la première réunion de Comité en janvier 2019 puis terminée fin janvier 2019. L'envoi aux adhérents, sous forme dématérialisée, peut être une solution à moindre coût. A rediscuter.

9 - Prochain Congrès départemental à MOULINS ; date et lieu :

Le prochain Congrès aura lieu à la Chapelle de l'Hôtel de Paris. Un traiteur assurera le déjeuner. La date du 30 mars 2019 est retenue ainsi que la conférence de Pierre BORDES.

10 - Avancée des réflexions sur le nouvel annuaire, répartition des tâches :

L'annuaire sera complété par des pages annexes et respectera les directives de la CNIL. La prochaine conférence des présidents devrait permettre d'obtenir des informations réglementaires.

11 - Informations diverses :

Compte-rendu de la réunion des Présidents de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES AU PUY-EN-VELAY le 10 octobre 2018 :
Michel LAINÉ rappelle qu'elle avait pour objectif d'échanger sur les pratiques de chaque Section afin de mieux se connaître, réfléchir sur les valeurs de l'AMOPA. Ainsi, il convient de retenir :

- que les actions doivent être un soutien aux écoles, dans le respect de l'autre, de la tolérance et de la laïcité.
- que la vocation culturelle de l'AMOPA est de porter des projets innovants et que les actions conduites doivent s'orienter vers l'école, la jeunesse, la francophonie. Chaque section doit travailler en ce sens et organiser des concours départementaux en parallèle aux concours nationaux. Dans ce cadre, il faut rechercher des sponsors, des partenaires.
- le développement des relations avec les écoles élémentaires.
- la préférence des remises de décorations solennellement, aux remises dispersées et faire en sorte qu'elles aient lieu dans des lieux publics : préfecture, hôtel du département.
- que pour donner de la visibilité à nos actions, ne pas oublier d'inviter aux Assemblées générales les décideurs du Département.
- que parmi les attentes des sections, la mutualisation des actions, des projets est vivement encouragée. Les informations de chacune sont à adresser à Yves BONNEL qui les communiquera à toutes les sections de la région.

La prochaine réunion des Présidents de section de la Région Auvergne-Rhône-Alpes aura lieu à YZEURE en octobre 2019.

Suggestions des membres présents :

- Roger MOSNIER se propose de contacter un chef d'établissement pour entrer en relation avec le Rectorat afin de demander que le site de l'AMOPA soit rattaché gratuitement au site du Rectorat.
- pour le Congrès départemental, afin de pouvoir compléter la fiche de suivi de notre section demandée par l'AMOPA, nous devons pouvoir distinguer parmi les présents, les officiels, les adhérents à jour de cotisation, les invités. En outre devront être communiqués les noms des personnes élues au comité en précisant le nombre de voix obtenu. Pour que le vote soit effectué dans les règles, il sera donc nécessaire d'adresser aux adhérents un « *bon pour pouvoir* » avec la convocation au moins 15 jours avant la tenue du congrès.
- Roger MOSNIER souhaite s'impliquer sur VICHY. L'AMOPA peut certainement financer les projets des lycées Albert Londres et Valéry Larbaud. En complément, Gisèle MÉTÉNIER évoque le projet du collège du MAYET-DE-MONTAGNE sur le thème « *égalité hommes-femmes* ».
- Jean FLOQUET aborde le sujet d'**Exposciences**, 15 collèges du bassin de MONTLUÇON sont concernés. Quelle aide ?

Sortie culturelle à l'ESAT de SAINT-HILAIRE (03)

EN BREF

AMOPA 03 ■ Sortie culturelle d'automne

La section de l'Allier de l'Amopa (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques) propose sa prochaine sortie culturelle d'automne, jeudi 11 octobre, à l'Esat de Saint-Hilaire. Au programme : accueil sur place, (1, place de l'Eglise, à Saint-Hilaire), à 9 h 45 ; visite des ateliers (blanchisserie, espaces verts, mécanique, cannage-paillage, maraîchage, menuiserie, boulangerie, restauration, plâtrerie-peinture, équipe polyvalente) ; 12 heures, remise de décorations, vin d'honneur offert par l'établissement et déjeuner sur place ; 15 h 30-16 heures, intervention du président sur la vie et les projets de l'AMOPA-Allier. Inscriptions auprès du président avant jeudi 4 octobre, au 04.70.43.64.35 ou amopa03@free.fr. 📧

Dans la presse locale « La Montagne ».



Une partie du groupe pendant les explications de Julie GUILLEMIN.

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) de SAINT-HILAIRE (03440) est un établissement médico-social géré par l'Association d'Aide pour les Personnes en Situation de Handicap dont le Président est Bernard EUZET.

Il nous a accueilli avec Corinne GUIOT, Directrice de l'Établissement et Julie GUILLEMIN, Directrice Commerciale. Cette dernière prendra en charge la visite de l'institution et de ses services.

Pour mémoire, le Docteur Antoine LACROIX, enfant du pays, né en 1901, issu d'un père mineur à SAINT-HILAIRE, est à l'origine de l'œuvre. Homme exceptionnel, ce chirurgien, a créé à VILLEJUIF une clinique de 40 lits, fut maire du KREMLIN-BICETRE de 1947 à 1983, Conseiller général et Député de la Seine. Il eut l'idée dans un premier temps d'ouvrir un centre de vacances à SAINT-HILAIRE pour accueillir des handicapés physiques issus de sa commune. Il transforma celui-ci en 1976, en Centre de Rééducation Professionnelle. Le Docteur LACROIX décède en 1983 et l'établissement se restructurera en C.A.T. et en Foyer d'Hébergement en 1991.

Plusieurs ateliers sont mis à disposition : blanchisserie, boulangerie, cannage-paillage, espaces-verts, maraîchage, mécanique, menuiserie, entretien peinture, sous-traitance et restauration.



Ateliers et productions.



Voici leurs activités :

- le secteur blanchisserie propose les prestations suivantes : lavage, séchage, repassage, pliage.
- la boulangerie, assure uniquement des productions artisanales. Elle vend quotidiennement des pains, des viennoiseries, des pâtisseries individuelles ou familiales ainsi que des confections salées.
- le département cannage/rempaillage offre outre la réfection de différents types de cannage (tissé ou collé) ou de rempaillage (paille dorée, paille de seigle polychrome ou unie), la fabrication de chaises et de tabourets pour enfant.
- l'atelier menuiserie fabrique divers objets en bois : tables, bancs, chaises de jardin, jardinières, paniers en bois.
- le secteur mécanique regroupe la réparation de matériels parcs et jardins (tondeuse, tronçonneuse, taille haie) d'une part et le nettoyage extérieur et/ou intérieur des véhicules des particuliers.
- l'atelier plâtrerie-peinture réalise des travaux de rénovation, la pose de papier-peint, assure divers travaux de peinture intérieure et extérieure, la pose de plaques de plâtre, de revêtements de sols.
- grâce à une équipe polyvalente, la culture maraîchère produit et commercialise des plants de légumes certes, mais également des légumes et le secteur espaces verts propose différentes activités d'entretien des extérieurs (taille, tonte, élagage, plantation, débroussaillage, bêchage), sous forme ponctuelle ou sous la forme de contrat d'entretien à l'année.
- enfin, tous les midis, du lundi au vendredi exceptés les jours fériés, l'équipe restauration propose des repas ouvriers, et sur commandes des repas personnalisés.

Pour les personnes handicapées accueillies à SAINT-HILAIRE, la reconnaissance par le travail est une valeur essentielle. La clientèle, privée ou issue des collectivités, s'est toujours déclarée très satisfaite des prestations offertes.

Ainsi l'Etablissement perdure dans d'excellentes conditions. Le secret de cette réussite tient non seulement aux compétences du personnel et des équipes mais aussi parce qu'il répond aux besoins de la population du bassin de SAINT-HILAIRE et de ses larges environs.

A ce jour, l'effectif du personnel administratif et d'encadrement s'élève à 43 salariés, celui des Travailleurs Handicapés à 95 dont 35 d'entre eux sont accueillis en internat.

Avant le repas, le Président a remis les insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques à Francine MOPTY.

PALMES ACADÉMIQUES ■ Francine Mopty du lycée Paul-Constans honorée

Élevée au grade d'officier

L'association des membres de l'ordre des palmes académiques (Amopa) de l'Al-lier vient d'élever au grade d'officier Francine Mopty.

L'ordre des palmes académiques de l'Al-lier compte une nouvelle officier en la personne de Francine Mopty. Vice-présidente de l'Amopa 03 sur le secteur de Montluçon, bâtonnière de l'ordre de Saint-Eloi, vice-présidente de France Intec (groupe bourbonnais), elle exerce, depuis 2010, la fonction de directrice déléguée aux formations professionnelles et techniques (secteur tertiaire) au lycée Paul-Constans de Montluçon.

Le projet de soutenir une thèse en sciences de l'éducation

Elle cumule trente années de bons et loyaux services au sein de l'Éducation nationale. Elle est maman de deux enfants. Le docteur Bernard Lissonde, président de



MÉDAILLÉE. Francine Mopty a reçu la médaille d'officier des palmes académiques des mains du docteur Bernard Lissonde.

l'Amopa 03, après avoir retracé son parcours professionnel, a souligné les centres d'intérêt de la récipiendaire : le fitness, le yoga et le tango argentin, la lecture de poésies, l'histoire et la philosophie, le cinéma d'auteurs (Audiard, Miyazaki, Berr), les jardins à la française et à l'italienne, les musiques du monde, la peinture

classique, moderne et abstraite, l'architecture contemporaine.

Son rêve : la création d'un baccalauréat STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion) européen. Son projet : soutenir une thèse de doctorat en sciences de l'éducation. « J'imagine déjà la mention très

bien », conclut le président Lissonde sous les applaudissements de l'assistance.

Les Palmes Académiques créées par Napoléon en 1808 sont la plus ancienne distinction décernée à titre civil aux fonctionnaires de l'enseignement et de l'éducation publique. Trois grades existent : chevalier, officier et commandeur. ■

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2019

Lors de la prochaine Assemblée générale statutaire qui se tiendra dans la chapelle de l'Hôtel de Paris à MOULINS le samedi 30 mars 2019 à partir de 9 h 30, le Président LISSONDE fera observer une minute de silence en mémoire de nos ami(e)s disparu(e)s au cours de l'année 2018.

- Commandeurs : Raphaël BEGARRA, René GERMAIN, Raymond GUILLANEUF.
- Officiers : Paulette LEMOINE, Jacques PINCE, Bernard PRESSOIR, Jean-François PAOLI, René RÉOLON, André TOURET.
- Chevaliers : Josette ALVISET, Gérard DEBEURÉ, Jeanine FLEUTIAUX née PETITJEAN, Jean-Claude GAUDIAT, Roland ROUSSE, Georges VALLENET.

Une mention particulière pour honorer la mémoire de notre ami Gérard DEBEURÉ et celle de son épouse Nicole, Officier dans l'Ordre (décédée en 2008), l'un et l'autre anciens secrétaires de l'AMOPA-03. Une délégation de la Section (Mrs LISSONDE, SABLON, MOSNIER) a assisté à la cérémonie religieuse en l'église d'ÉBREUIL, le 13 septembre 2018. La plaque funéraire des Palmes repose sur le caveau familial et le Président LISSONDE a prononcé l'éloge funèbre au cimetière en présence de leur fils unique Bruno, son épouse et leurs deux enfants Julie et Victor.

En hommage à nos ami(e)s disparu(e)s nous renouvelons aux familles éprouvées l'assurance de notre déférente et très fraternelle sympathie.

Comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, nous avons, cette année encore, été particulièrement heureux de voir le département de l'Allier obtenir, pour la deuxième fois consécutive, deux prix nationaux aux concours organisés par l'AMOPA :

- Mathieu SOGNY, élève de seconde, au lycée Albert Londres de CUSSET (Professeur Madame DELANNOY) obtient avec son texte « *Una scelta* » le 2^{ème} prix ex aequo de la « *Jeune Nouvelle* ».
- Simon CHATELAIN, (pour la deuxième fois), élève de Terminale au lycée Madame de Staël de MONTLUÇON (Professeur Madame MESSONNIER) obtient avec son texte intitulé « *John Cage* », le premier prix de la « *Jeune Poésie* ». Ce prix lui a été remis dans le grand salon de la Sorbonne, sous le patronage de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et sous la Présidence de Monsieur Gilles PÉCOUT, Recteur de la région Ile de France, Recteur de l'académie de PARIS, Chancelier des universités et de Monsieur Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA. La cérémonie a eu lieu le 31 mai 2018.

Nous nous étions engagés, en 2016, à une mise à jour de notre annuaire départemental, tous les 3 ans. Vous aurez plaisir à découvrir la nouvelle édition 2019 lors de nos prochaines réunions ou bien encore en le commandant auprès du Président.

Nous continuerons de défendre nos valeurs, mises au service de l'éducation, de la jeunesse et de la formation des élèves de notre Département. La diversité des membres titulaires de l'Ordre prestigieux est une véritable richesse, connue et reconnue à la fois par la Nation mais aussi par l'ensemble des pouvoirs publics.

Ainsi, en 2019, nos efforts porteront sur la promotion de l'AMOPA avec comme axes clés :

- le développement de notre communication via notamment la création d'un site web en remplacement du « *Blog* ».
- l'étude et la conduite de projets en partenariat avec d'autres institutions, associations et établissements de formation.

Les réflexions menées et les actions réalisées devront concourir à une meilleure connaissance de l'AMOPA au niveau départemental.

Notre solidarité et nos compétences associées à l'estime réciproque nous permettent de donner force et vigueur à notre belle et historique devise : « *Servir et Partager* ».

Nos remerciements à Michel LAINÉ, véritable maître d'œuvre des publications amopaliennes.

Pour mémoire, depuis notre dernière Assemblée générale, 24 personnes de l'Allier ont été distinguées dans l'Ordre des Palmes académiques.

Promotion du 14 juillet 2018



Commandeur : Jean-Michel GUERRE.



Officiers : Marie-Christine BONNEAU, Francine MOPTY, Soroya ROCHDI, Olivier VANDARD.



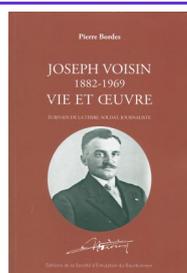
Chevaliers : Pascale ARBRE, Mickael BELLEC, Laurent CANTON, Murielle CHAMPAGNAT, Christiane DESEINE-POLLET, Yvette FRADETAL, Olivier MARCELLET, Corinne MATEOS, Anne MIKALEWITCH, Annick MOREAU, Ivan PILOCARPE, Anne RICHE, Thierry ROUSSEAU, Thierry SABATIER, Isabelle SAINT-PAUL, Marie-Laure TRESPEUX.

Promotion du 01 janvier 2019

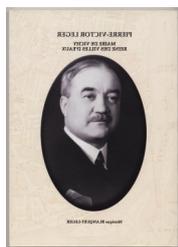


Chevaliers : Thierry BONNABAUD, Bérangère LABALETTE, Alain VAN BELLE.

BIBLIOGRAPHIE BOURBONNAISE



Joseph VOISIN « Vie et œuvre »
Pierre BORDES
Edit. Société d'Emulation du Bourbonnais
Prix : 19 €
Disponible en librairie ou chez l'auteur : Tél. 06 72 12 82 83



Pierre-Victor LÉGER
Maire de Vichy
Reine des villes d'eaux
Monique BLANQUER-LÉGER
Préface de Bernard LISSONDE
Prix : 19 €
Disponible chez l'auteur.
Tél. 06 11 62 51 84



Récits, contes et légendes du Bourbonnais
Thierry WIRTH
Edit. Le monde Rural, Les Trois Roses
Prix : 15 €
Disponible en librairie ou chez l'auteur.
Tél. 04 70 56 56 58



Le tunnel de lumière
Sylvie LIVET
Edit. Ecritorium, PONT-du-CHÂTEAU
Prix : 18 €
Disponible en librairie ou chez l'auteur : Tél. 06 26 71 99 21



Contes de campagne
Bernard DUPLAIX
Edit. Champs Elysées, PARIS
Prix : 19,50 €
Disponible en librairie ou chez l'auteur.
Tél. 04 70 09 30 06

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarif des insignes et médailles :

L'AMOPA-03 bénéficie d'une remise de 25% (frais d'envoi : 26,40 € non compris) sur l'achat des insignes des Palmes académiques à « L'Hôtel des Monnaies et Médailles », 11 quai de Conti, 75006 PARIS.

| Grades : | Taille | Métal | Prix public TTC (€) |
|--|------------|---------|---------------------|
| Insigne de Chevalier | Ordonnance | Argent | 88 |
| Insigne d'Officier | Ordonnance | Vermeil | 99 |
| Insigne de Commandeur | Ordonnance | Vermeil | 380 |
| Agrafes de boutonnière de Chevalier - pour homme | | | 4,90 |
| - pour femme | | | 6,90 |
| Rosette d'Officier | | | 6,90 |
| Rosette sur canapé de Commandeur | | | 7,90 |

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Monnaie de Paris ».

Pour tout renseignement, contacter : Madame Camille RICOUR, Courriel : camille.ricour@monnaiedepartis.fr - Tél. : 01 40 46 56 27.

Dates à retenir :

- **Mercredi 13 mars 2019 à 17 h** : Remise des diplômes en préfecture (sur invitation) pour les nommé(e)s ou promu(e)s du 14/07/2018 et du 01/01/2019.
- **Samedi 30 mars 2019 à partir de 9 h 30** : A.G. statutaire de section à MOULINS suivie d'une conférence de Pierre BORDES
- **Du vendredi 24 mai au mardi 28 mai 2019** : Congrès AMOPA 2019 à LA GRANDE MOTTE (Hérault).
- **En septembre ou octobre 2019** : Réunion des Présidents des sections de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à YZEURE.
- **En septembre 2019** : Sortie culturelle de l'AMOPA-03 sur un site privilégié.

Une cérémonie de remise de décoration aux nouveaux nommés ou promus dans l'Ordre sera organisée lors de la prochaine Assemblée générale à MOULINS le samedi 30 mars 2019.

Demande à formuler par courrier au président avant le 15 mars 2019.

Tout courrier est à adresser au Président :

Bernard LISSONDE
Les Grands Govignons
03210 SOUVIGNY

Directeur de publication : Bernard LISSONDE.
Rédacteur en chef : Le comité AMOPA-03.
Conception et mise en page : Michel LAINÉ.
Imprimeur : Imprim REPRO 03100 MONTLUÇON.